

Adresse de la société populaire de Vendôme, qui félicite la Convention du décret qui abolit l'esclavage, annonce l'inauguration du Temple de la Raison, l'envoi des dépouilles à la monnaie et des effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, en annexe de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vendôme, qui félicite la Convention du décret qui abolit l'esclavage, annonce l'inauguration du Temple de la Raison, l'envoi des dépouilles à la monnaie et des effets d'habillement pour les défenseurs de la patrie, en annexe de la séance du 28 ventôse an II (18 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 645;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31441_t1_0645_0000_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023

88

[La S^{te} popul. de Vendôme, à la Conv.; 5 vent. II] (1).

« Citoyens représentans,

La Société populaire et révolutionnaire des sans-culottes de Vendôme, invariablement attachée aux principes montagnards qui ont sauvé la République, vous félicite du décret qui abolit l'esclavage dans les colonies françaises; cette question que la politique fausse et perfide de l'assemblée constituante n'avait abordée que pour faire verser des torrents de sang, la Convention devant la décider par acclamation, aucune considération ne pouvait la retenir pour rendre à ses frères les droits dont les privaient la cruauté et l'injustice; malheur aux hommes qui se disant libres établissent leur fortune sur le trafic et l'esclavage de leurs semblables, leur liberté est celle des égoïstes et des tyrans, elle doit périr comme eux.

Courage, Citoyens représentans, à vous seuls appartient le droit de fonder d'une main la liberté des peuples de toutes les couleurs et de tous les pays et d'écraser de l'autre le fanatisme qui rive leurs fers, ici depuis longtemps, il ne montre plus sa tête hideuse, son masque est arraché et ses traits à nud n'inspirent plus que de l'horreur, sur ses débris et dans le lieu même où il solennisait ses mensonges, nous avons inauguré le 30 nivôse le temple de la Raison. Les instruments du culte des prêtres, ces hochets dont ils amusaient notre ignorance sont brisés, 300 marcs d'or et plus de 1200 marcs d'argent ont été enrichir nos hôtels des monnoyes.

Restez, Citoyens, au poste où notre confiance vous a placés, il vous est glorieux de diriger les mouvemens d'un grand peuple qui défend sa liberté, les sans-culottes de Vendôme sont prêts à tout sacrifier pour son triomphe; avec vous ils ont juré haine aux tyrans, partout ils vous aideront à poursuivre les aristocrates et les fédéralistes, ils ont montré leur courage dans la Vendée dont les restes impurs ne tarderont pas à être détruits, le cavalier jacobin qu'ils ont donné à la République est déjà incorporé dans le régiment qu'il a choisi (2), il est exercé et brûle de se mesurer avec les satellites des despotes, plus de 200 chemises, des souliers, des bas, ont été déposés dans le sein de la société pour l'équipement des volontaires.

Croyent-ils donc ceux qui osent nous proposer une paix infamante qu'une querelle de Cabinet ou les caprices d'un ministre ont armé 25 millions d'hommes, ne savent-ils donc pas qu'entre

les tyrans et nous c'est un combat à mort, un jour nous la voudrons aussi cette paix, mais ce sera pour en dicter les conditions, un jour tout cédera au génie de la liberté et les trônes des despotes disparaîtront devant lui. S. et F. »

JUTEAU (secrét.), DEPAIGNES (présid.).

Mention honorable, insertion au bulletin. Renvoi au ministre de la guerre (1).

89

[Le distr. de Péronne, à la Conv., 24 vent. II] (2).

« Nous adressons à la Monnoie : 1°) un demi-gros d'or, 229 marcs 6 onces 3 gros et demi de vermeil, 572 marcs 3 onces, trois gros d'argent, qui avec les envois depuis le 3 frimaire font 7 onces 7 gros trente-sept grains d'or. 532 marcs, 3 onces, un gros et demi de vermeil, 1322 marcs 3 onces, quatre gros et demi d'argent. 2°) 300 marcs de galon d'or, 10 marcs de galon d'or et d'argent, 45 marcs de galon d'argent, 484 marcs de drap d'or, et de soie, 478 marcs de drap d'argent, d'or et de soie, et 189 marcs de drap d'argent et de soie. Les progrès de lumière et de raison ont conduits ces dépouilles du fanatisme au Directoire, ils contribueront à la prospérité de la République, la seule divinité de notre district. S. et F. »

ARRACHART, CABOUR, MASSIN, CHARLART, GUIDEG, MAROTTE, NAUDE (agent nat.), VILLEMAUT (secrét.).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

90

[L'agent nat. du distr. d'Egalité-sur-Marne, au présid. de la Conv.; 23 vent. II] (4).

« Citoyen président,

Je t'adresse l'état des objets envoyés par le directoire de ce district à la Monnoie de Paris et aux ateliers établis pour la fabrication des armes.

Ces richesses qui étaient les divinités des prêtres, bien plus que le Dieu qu'ils imploraient, sont mises en totalité à la disposition de la République, pour opérer l'anéantissement des monstres coalisés contre elle et pour contribuer au soulagement des braves soldats qui la défendent. Je te prie, Citoyen président, de vouloir bien mettre ce résultat sous les yeux de la Convention. »

POUSSIN.

Argent	Galons	Cuivre	Etain	Plomb	Fer	Fonte	Cloches	Linge	Valeur
m on g 2.287.12,6	m on g 432.3,1	l. on 20.102,12	l. 570.12	l. 107.080	l. 372.765	l. 171.190	l. 117.525	Pièces 9006	l. 500.000

Insertion au bulletin (5).

(1) C 295, pl. 995, p. 10. Bⁱⁿ, 29 vent. (suppl^t); Mon., XIX, 736.

(2) Il s'agit de Nicolas Yrvoys, fils de Jacques et Marguerite Perlet, natif de Vendôme (C 295, pl. 995, p. 11).

(1) Mention marginale, datée du 28 vent. et non signée.

(2) C 294, pl. 975, p. 22; J. Sablier, n° 1206; Mon., XIX, 736.

(3) Mention marginale, datée du 28 vent. et non signée.

(4) C 294, pl. 975, p. 20. C. Eg., n° 578.

(5) Mention marginale, datée du 28 vent. et non signée.